



## **COMMUNIQUE DE L'ATELIER INTERNATIONAL DES EXPERTS SUR « DEFIS DE GESTION DES RESERVES DE BIOSPHERE EN AFRIQUE »**

Adopté à Bad Neustadt an der Saale/Allemagne, le 2 juin 2011

Nous, participants à l'atelier international des experts sur « Défis de Gestion des Réserves de Biosphère en Afrique » qui s'est tenu à Dresde et dans la Réserve de Biosphère de Rhön (Allemagne), du 27 juin au 2 juillet 2011, dressons le communiqué qui suit :

Reconnaissant le soutien de l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature (BfN) de l'Allemagne pour la conception, l'initiation et l'organisation du présent atelier des gestionnaires des Réserves de Biosphère en Afrique, par le financement du Ministère Fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire (BMU) de l'Allemagne ;

Reconnaissant le rôle de la Commission Nationale Allemande pour l'UNESCO, d'AfriMAB et le soutien du secrétariat MAB-UNESCO dans la facilitation et l'organisation de l'atelier ;

Reconnaissant les efforts fournis par les Gouvernements africains dans la création et la gestion des Réserves de Biosphère de leurs pays respectifs ;

Notant avec satisfaction le rôle important joué par la Réserve de Biosphère de Rhön en accueillant les participants durant leur voyage d'étude, en facilitant les sorties de terrain et en partageant les expériences pratiques d'une Réserve de Biosphère fonctionnelle bien gérée ;

Convaincus que les Réserves de Biosphère, en tant que sites modèles de développement durable, peuvent jouer un rôle important dans le développement socio-économique et dans la conservation des écosystèmes en Afrique ;

A ce jour, le Programme UNESCO MAB compte 75 Réserves de Biosphère réparties dans 33 pays en Afrique dont deux d'entre elles viennent d'être nommées lors de la 23<sup>ème</sup> session du Conseil International de Coordination (CIC) du Programme MAB réunie à Dresde du 28 juin au 1er juillet 2011 ;

En outre, convaincus que les expériences acquises durant l'atelier et les sorties de terrain dans la Réserve de Biosphère de Rhön, aideront à donner aux gestionnaires des Réserves de Biosphère africaines, une impulsion pour relever certains des défis auxquels font face ces Réserves en Afrique.

Se référant aux objectifs de la Stratégie de Séville, du Plan d'Action de Madrid et de la Déclaration de Dresde, nous, participants à l'atelier, lançons un appel aux membres du programme MAB-UNESCO pour qu'ils accordent une attention particulière à ce qui suit :

1. Nous notons que certains Etats africains, membres de MAB-UNESCO ne disposent pas de Comités Nationaux MAB, il urge que le processus de leur mise en place soit engagé et que le fonctionnement de ceux existants soit effectif.
2. Nous demandons aux Etats africains dont les Réserves de Biosphère ont été créées avant l'adoption de la Stratégie de Séville en 1995, d'actualiser leur zonage, leur fonctionnement ainsi que de la participation effective des communautés locales conformément à la Stratégie. A cet égard, nous demandons au Secrétariat de MAB-UNESCO, d'appuyer ce processus afin d'éviter le déclassement de ces Réserves du Réseau mondial des Réserves de Biosphère.
3. Nous demandons expressément aux Etats membres d'UNESCO de faciliter et d'accélérer les processus de nomination des Réserves de Biosphère transfrontières proposées en Afrique.
4. Notant le succès réalisé dans la Rhôn par le partenariat public/privé, nous demandons expressément aux institutions en charge de la gestion des Réserves de Biosphère en Afrique, d'explorer de tels partenariats à promouvoir.
5. Nous demandons aux Etats membres d'UNESCO de mobiliser les ressources nécessaires et de mettre en place de mécanismes financiers appropriés pour la gestion durable des Réserves de Biosphère en Afrique.
6. Nous estimons nécessaire de renforcer les capacités dans tous les secteurs de gestion des Réserves de Biosphère en Afrique et appelons à des efforts concertés de tous les acteurs impliqués afin de disposer des meilleures capacités.
7. Nous apprécions le rôle important que joue AfriMAB dans l'amélioration de la coopération et de la communication entre les Réserves de Biosphère africaines et demandons que le réseau soit appuyé davantage pour mieux jouer ce rôle.
8. Nous apprécions également la participation de l'Egypte au présent atelier et demandons l'ouverture vers d'autres partenariats, non seulement avec les pays d'ArabMAB mais aussi avec ceux des autres régions.
9. Nous notons, en ce qui nous concerne, que les impacts des changements climatiques sont plus importants en Afrique, et appelons la communauté internationale à développer en partenariat avec AfriMAB, un programme de suivi et d'atténuation des effets de ces changements au niveau des Réserves de Biosphère.

## **Communiqué à adresser à:**

- 1. Secrétariat du MAB-UNESCO**
- 2. CIC MAB**
- 3. AfriMAB**
- 4. ArabMAB**
- 5. Coordinateurs Régionaux AfriMAB**
- 6. Ambassadeurs africains auprès de l'UNESCO**
- 7. Comité National MAB d'Allemagne**
- 8. Comités Nationaux MAB des états africains**
- 9. Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature d'Allemagne**
- 10. Administration de la Réserve de Biosphère de Rhön**
- 11. Commission de l'Union Africaine**
- 12. Commission de l'Union Européenne**
- 13. Ministères Responsables du Programme MAB-UNESCO au niveau national des états africains**

## **CC:**

- a) Conférence des Ministres Africains de l'Environnement s/c PNUE/Bureau Régional pour l'Afrique**
- b) Agence de Planification et Coordination du NEPAD (Midrand/ Afrique du Sud)**
- c) Banque Africaine de Développement**
- d) Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (Addis Abeba/ Ethiopie)**

Secrétariat AfriMAB  
s/c Kenya National Commission for UNESCO  
s/c Ministry of Education  
Jogoo House B, Harambee Avenue  
BP. 30040  
Nairobi, Kenya

Dr. Paul Makenzi  
Président - AfriMAB  
Tel: +254 72 46 75 219  
Email: pmakenzi@yahoo.com  
BP. 422-20115  
Egerton, Kenya